

Le plan de prévention des risques technologiques

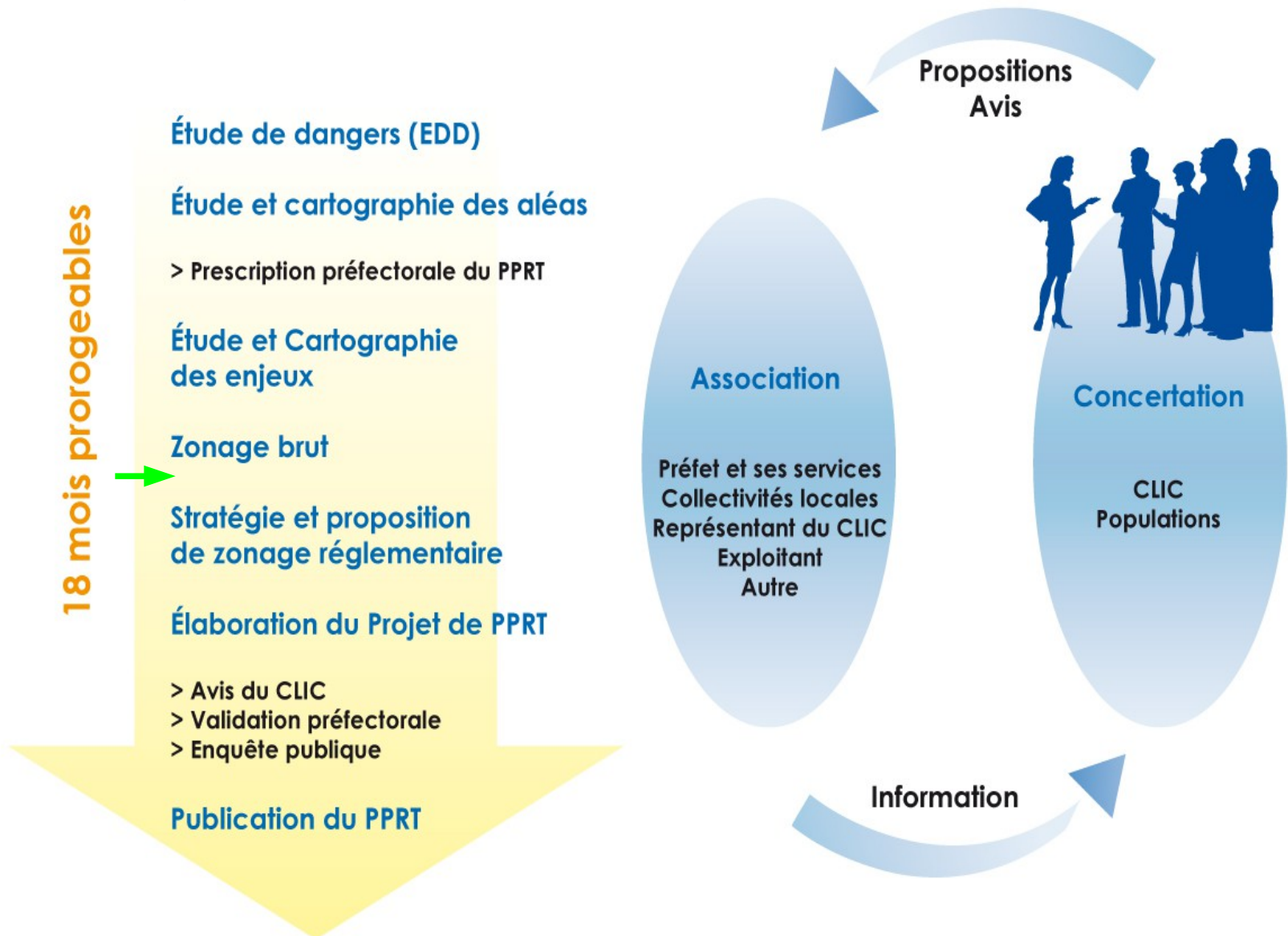
E&S CHIMIE

Saint Pierre les Elbeuf

Réunion de la CSS d'Elbeuf



La démarche d'élaboration d'un PPRT

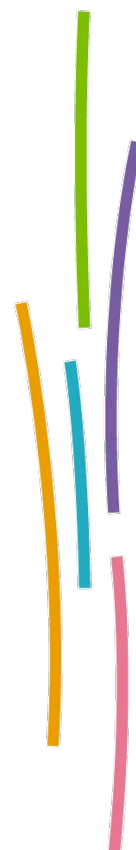


Dates clés

- **Décembre 2008** : remise des études de Danger par la société IFRACHIMIE.
- Demandes de compléments par la DREAL (identification de phénomènes dangereux, barrières de sécurité, demande de réduction du risque à la source).
 - => exploitant révise et complète son étude de dangers en 2009,
 - => réponses partielles notamment sur la réduction du risque.
- **6 mai 2010** : arrêté préfectoral prescrivant le PPRT basé sur les données alors disponibles dans les études de danger.
- **28 juin 2010** : mise en redressement judiciaire d'IFRACHIMIE.
- **6 janvier 2011** : mise en liquidation judiciaire de la société IFRACHIMIE (procédure de licenciement).
 - =>de 2010 à janvier 2011 : IFRACHIMIE a de moins en moins de moyens pour compléter les études de danger et travailler à la réduction du risque.
 - =>de juin 2010 à février 2011: phase d'arrêt/fermeture (procédure de licenciement lancée) et de mise en sécurité du site (arrêtés préfectoraux de mise en demeure du 30 décembre 2010, 26 janvier 2011).

Dates clés

- 31 janvier 2011 : reprise par la société E&S Chimie
- 3 mai 2011 : arrêté préfectoral actant le changement d'exploitant
- Dernier trimestre 2011 : reprise de la démarche de complétude des études de danger et d'identification des moyens de réduction du risque
- 9 avril 2013 : présentation au Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) du rapport d'instruction des études de danger, de la situation du site en terme de maîtrise des risques et de l'arrêté préfectoral prescrivant la mise en place de mesures de réduction du risque à la source.
- Élaboration des cartes d'aléas prenant en compte la mise en œuvre des moyens de réduction du risque à la source.



Résultats des études de danger

- détermination de la liste des phénomènes dangereux pour le PPRT (cartes d'aléa) :

- 3 effets : thermiques, toxiques, surpression,
- 269 phénomènes dangereux retenus pour le PPRT (5 phénomènes dangereux non retenus mais conservés pour les Plans d'Urgence PPI),
- Ordre de grandeur des distances maximales :
 - toxique : 990 m,
 - thermique : 200 m
 - surpression : 350 m
- identification de mesures de réduction du risque à la source, échéancier de mise en place fixé par un arrêté préfectoral (2014-2016) ;
- avec ces mesures de réduction de risque supplémentaires : respect des critères réglementaires pour le niveau de maîtrise des risques,
- le périmètre d'exposition au risque a diminué,

Actions de réduction du risque à la source

1- Installation de nouveaux systèmes instrumentés de sécurité :

- mesure de débit + vanne de sécurité supplémentaire sur les lignes de dépotage d'oxydes avec mise en sécurité automatique en cas de détection d'anomalie,
- mesure de niveau + vanne de sécurité supplémentaire sur les lignes d'alimentation de l'atelier en oxyde avec mise en sécurité automatique en cas de détection d'anomalie,
- mesure de poids sur la ligne de recirculation du réacteur avec mise en sécurité automatique de l'atelier en cas d'anomalie,
- mesure de concentration de SO_2 sur les lignes de SO_3 et SO_2 de l'installation de sulfonation avec mise en sécurité automatique de l'atelier en cas d'anomalie,
- mise en place d'automate de sécurité indépendant des dispositifs d'exploitation.

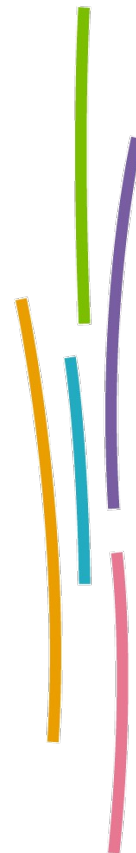
2- Renforcement de certaines procédures : dépotage de wagon d'oxyde (surveillance renforcée), travaux avec mise en oeuvre de grue.

3- Modification des conditions de livraison d'acide chlorhydrique (utilisé à la chaufferie) et de javel (utilisée dans l'atelier Sulfonation) : ne pas permettre un mélange accidentel lors d'une livraison de l'un des deux produits.

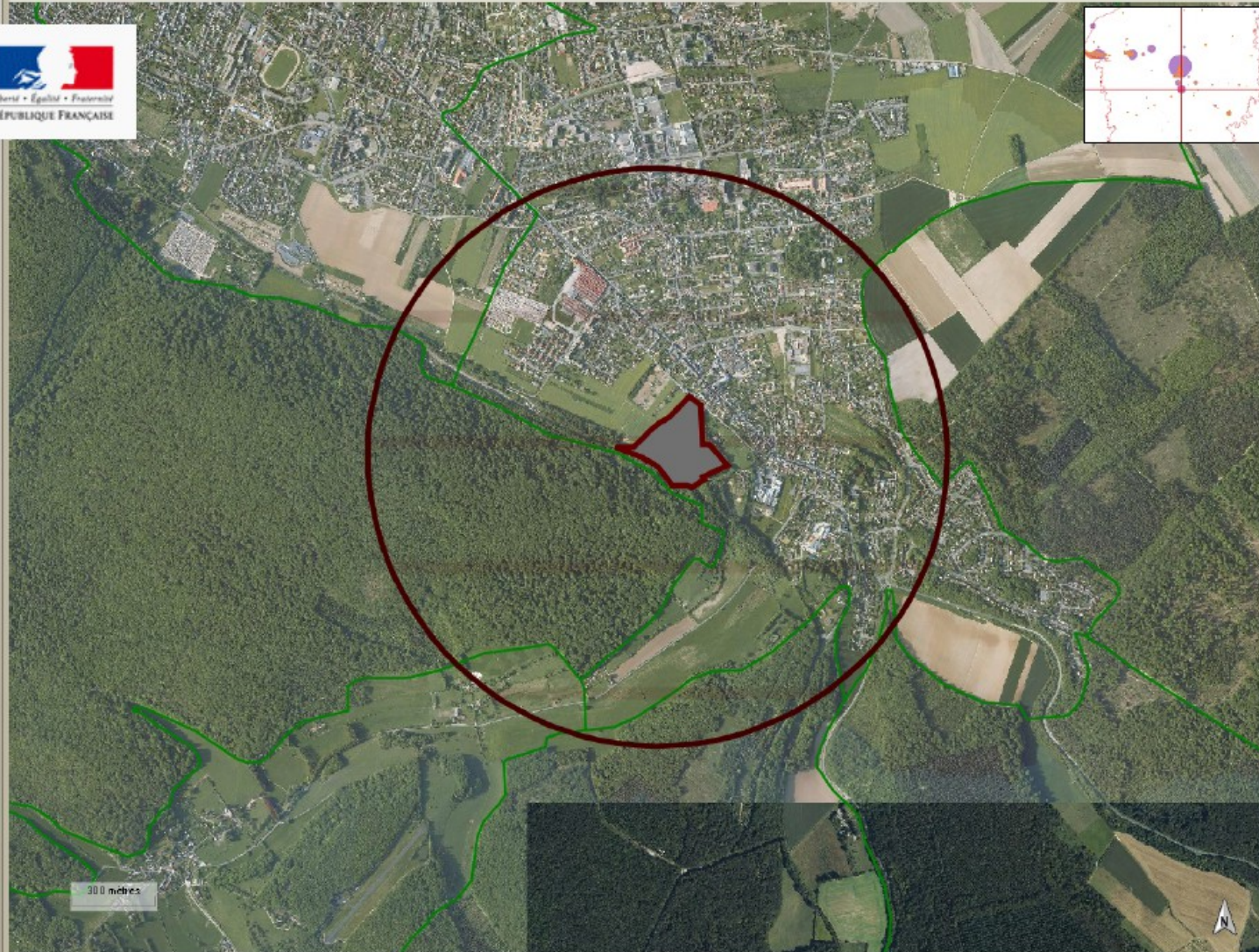
4- Renforcement du réseau d'explosimètres (reliée au déclenchement du "déluge").

5- Renforcement des dispositifs de sécurité au niveau des wagons d'oxyde en attente sur le site : mise en place d'explosimètres, d'un dispositif d'arrosage déluge, et d'une rétention/neutralisation.

Cartes du PPRT



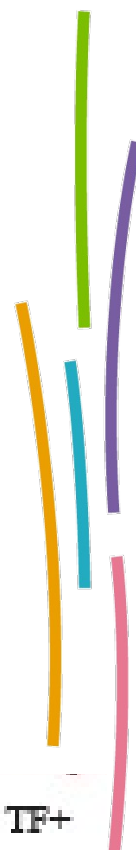
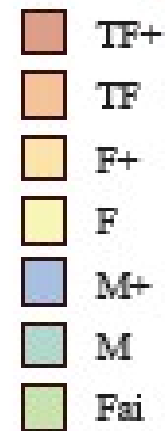
Périmètre du PPRT



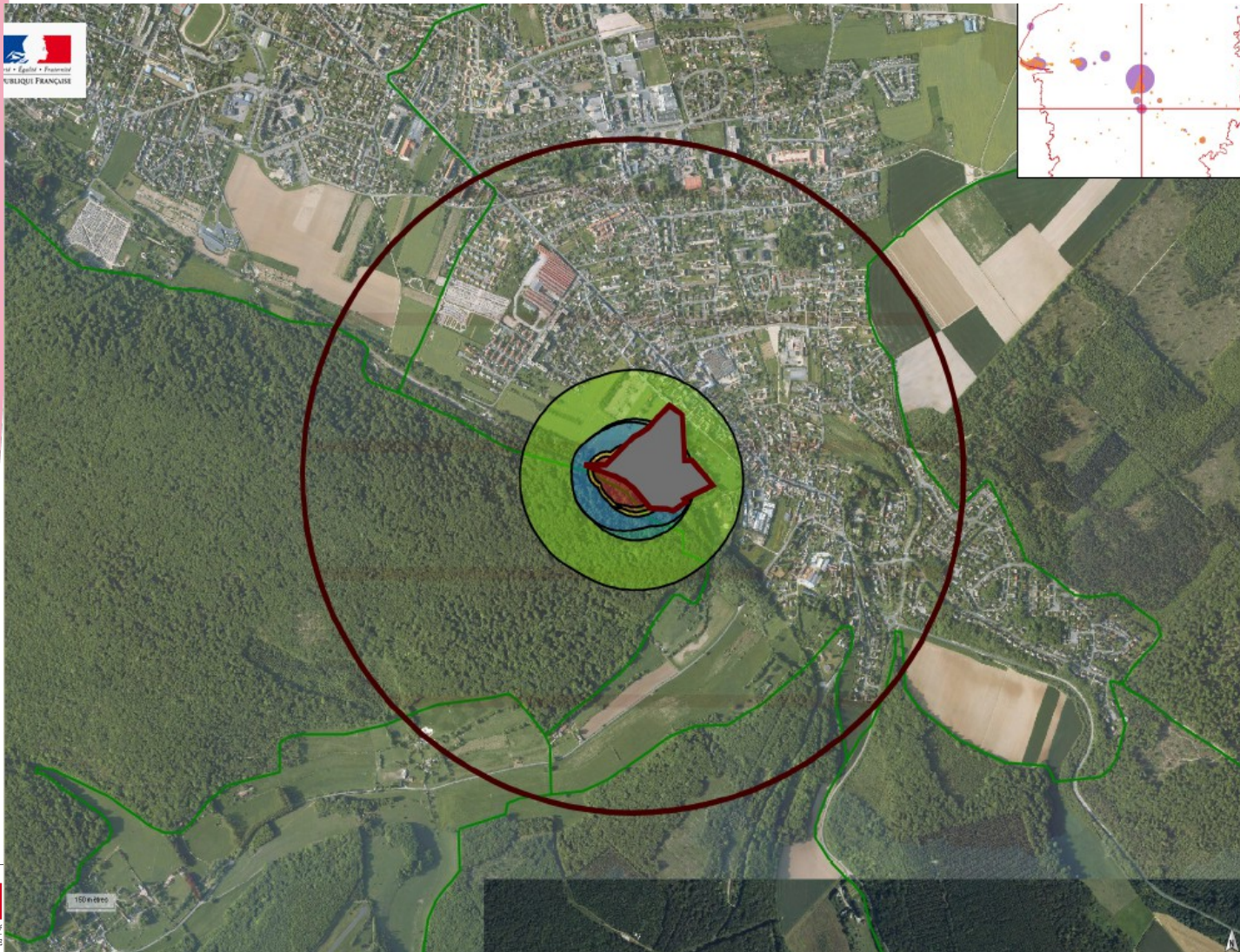
Legende :

- Département
- Commune
- Perimetre d'etude
- ES_chimie

Carte des aléas thermiques



Carte des aléas de surpression



Carte des aléas toxiques

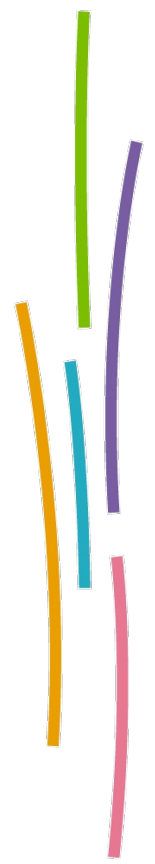
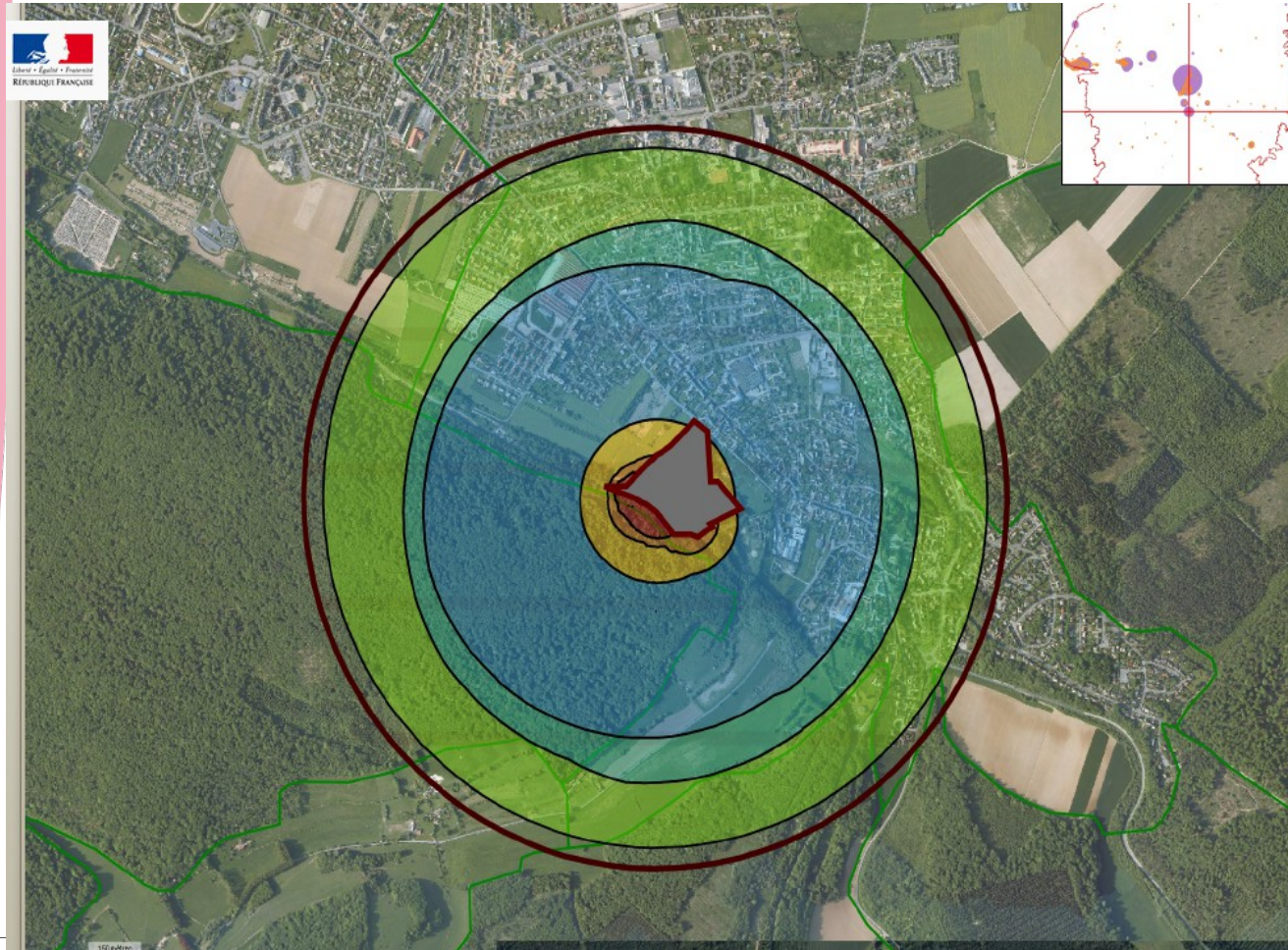
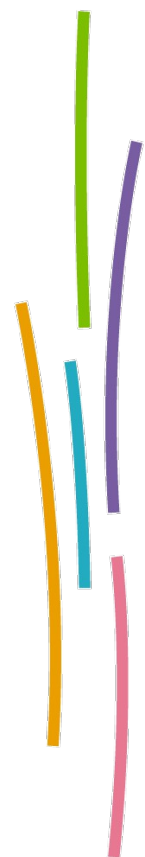
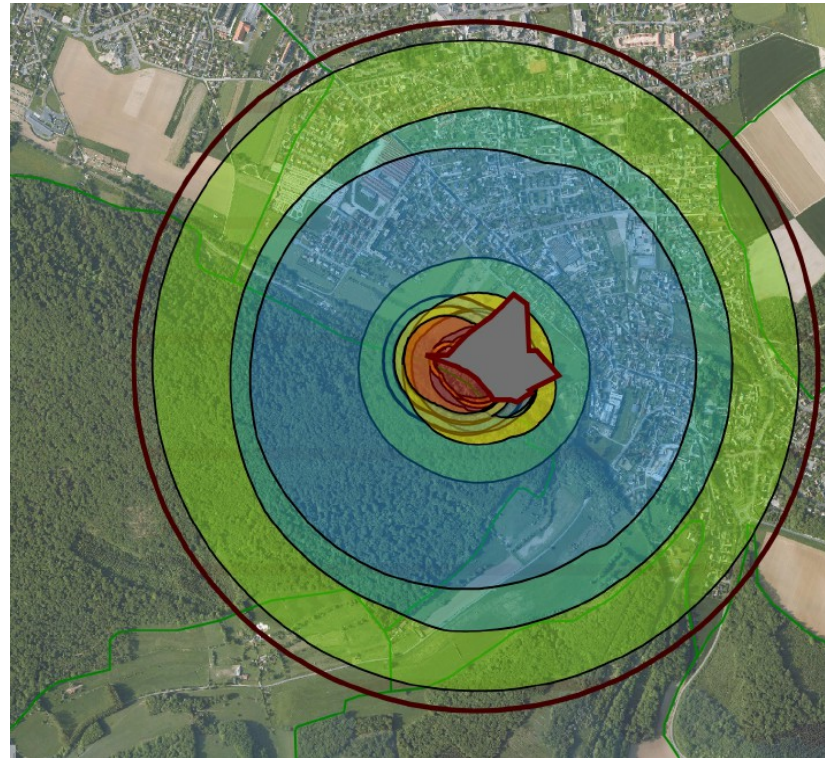
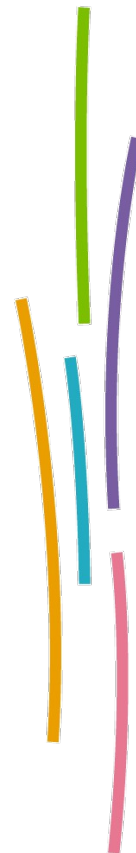


Illustration des effets de la réduction du risque

Périmètre d'exposition aux risques
(juxtaposition des 3 cartes d'aléas) inférieur au périmètre initial



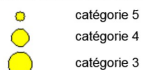
Principes du PPRT en matière d'urbanisation existante et future (DDTM)



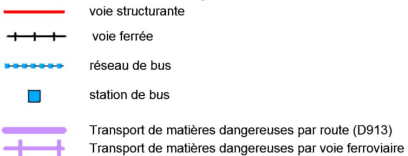
Qualification de l'urbanisation



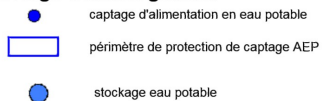
Etablissement Recevant du Public



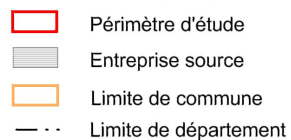
Infrastructures de transport



Ouvrage d'intérêt général



Éléments de repérage



Caudebec-lès-Elbeuf

Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Martot

Elbeuf

E & S CHIMIE

Riv. L'Oison
D913a

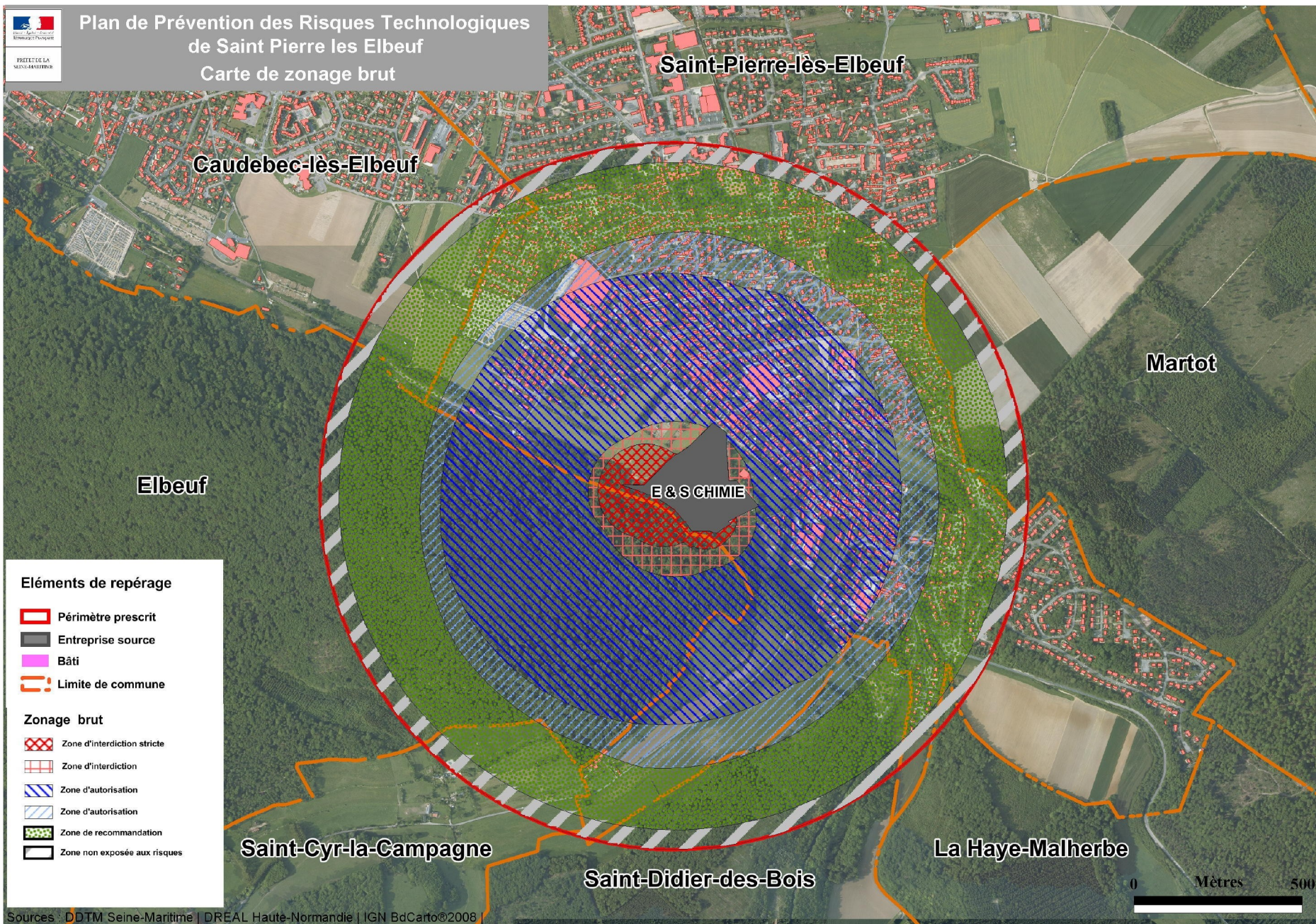
Saint-Cyr-la-Campagne

Saint-Didier-des-Bois

La Haye-Malherbe

0 250 500
Mètres

Plan de Prévention des Risques Technologiques de Saint Pierre les Elbeuf Carte de zonage brut



Eléments de repérage

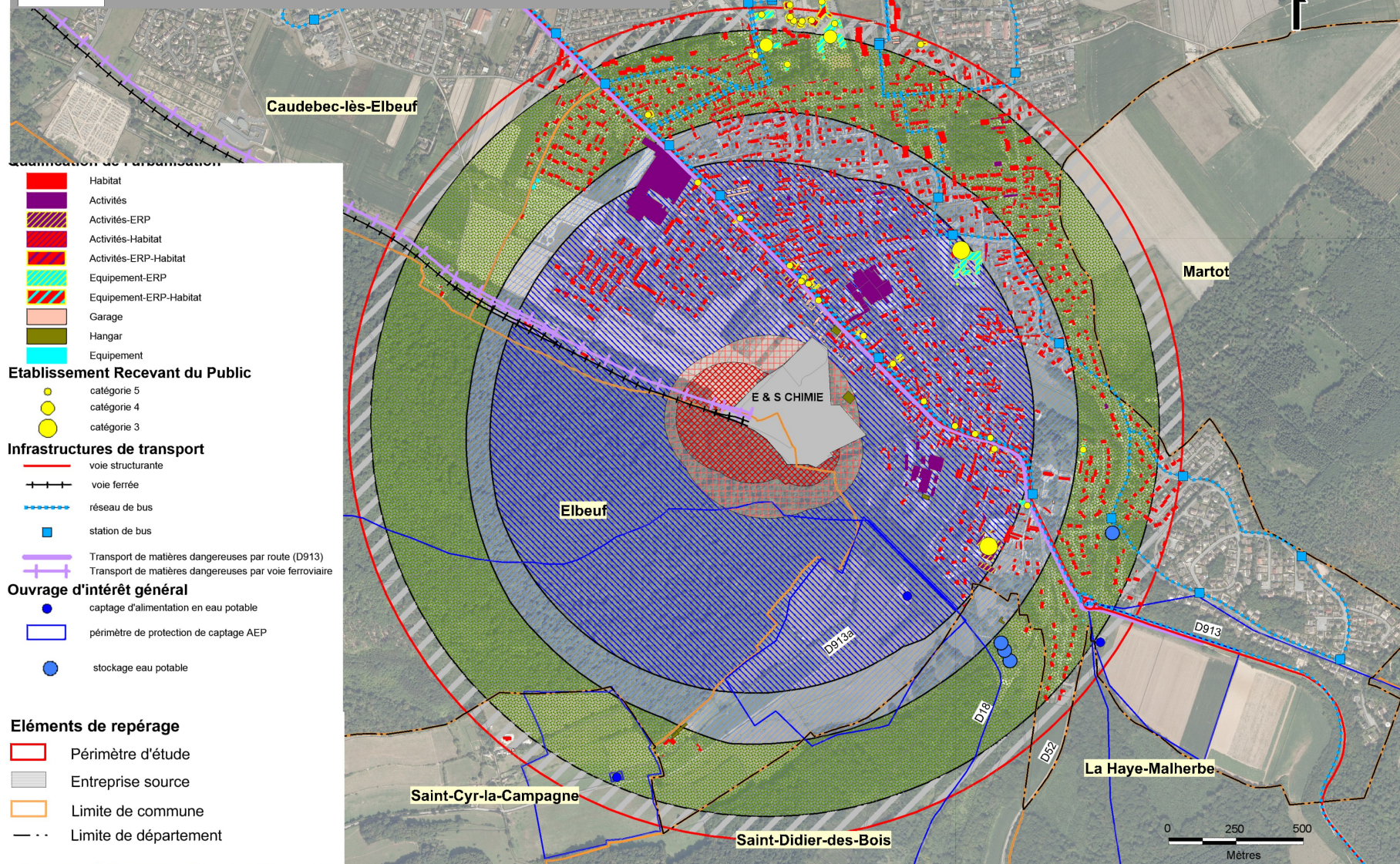
-  Périmètre prescrit
-  Entreprise source
-  Bâti
-  Limite de commune

Zonage brut

-  Zone d'interdiction stricte
-  Zone d'interdiction
-  Zone d'autorisation
-  Zone d'autorisation
-  Zone de recommandation
-  Zone non exposée aux risques

PPRT de Saint-Pierre-les-Elbeuf

Superposition des enjeux et du zonage brut



Sources (Lambert RGF93) : DDTM Seine-Maritime | DREAL Haute-Normandie | IGN BdParcellaire©2011 | IGN BdOrtho©2009 |
© DDTM de la Seine-Maritime - STR-BCATH | conception : C. Lanon - Mars 2013

Prochaines étapes

1 – Réunion des Personnes et Organismes Associés
(21 juin 2013)

2- Tenue d'une réunion publique
début septembre 2013?

3- Consultation des POA sur le projet de PPRT
(octobre - novembre 2013)

4- Enquête Publique et approbation du PPRT



Merci de votre attention

